

Budget—M. Chrétien

Tout en vous faisant part ce soir de l'engagement formel du gouvernement concernant cette mesure budgétaire, je suis heureux d'annoncer que j'ai fini par joindre les ministres des Finances de toutes les provinces cet après-midi et que les quatre provinces de l'Atlantique—dont je reparlerai plus tard—l'Ontario et le Manitoba se proposent de réduire leurs taxes de vente au détail de trois points de pourcentage pour six mois. Les provinces de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan se proposent d'appliquer la compensation fédérale à une réduction de deux points pour les six premiers mois et de faire leur propre contribution durant les périodes subséquentes.

[Français]

Quant à la province de Québec, elle continue d'étudier l'offre fédérale. J'ai demandé à mon collègue à Québec de me faire part de sa décision dans les jours qui viennent, et il a accepté.

[Traduction]

En vertu de ces arrangements de coopération, les provinces prendront les mesures nécessaires pour respectivement réduire leurs taxes de vente de 11 à 8 p. 100 à Terre-Neuve; de 8 à 5 p. 100 au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard; de 7 à 4 p. 100 en Ontario; de 7 à 5 p. 100 en Colombie Britannique; de 5 à 2 p. 100 au Manitoba; et de 5 à 3 p. 100 en Saskatchewan.

La situation et les perspectives financières

Monsieur le président, j'aimerais déposer l'Avis de motion des voies et moyens, les prévisions de recettes et de dépenses fédérales et des renseignements supplémentaires qui précisent les mesures proposées ce soir. Ces documents donnent aussi des renseignements sur les tableaux relatifs aux comptes du gouvernement et les rapports entre les emprunts intérieurs, les emprunts à l'étranger et nos besoins de financement.

Je demande la permission de déposer les tableaux habituels des comptes de l'État et de les faire annexer au hansard d'aujourd'hui.

M. l'Orateur: Le ministre peut déposer des documents, mais il lui faut le consentement de la Chambre pour les faire annexer au hansard. La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Il en est ainsi ordonné.

[Note de l'éditeur: Les avis de motions des voies et moyens ainsi que les tableaux figurent à l'appendice.]

M. Chrétien: D'après des informations presque définitives, les besoins de financement compte non tenu des opérations de change, se sont élevés à 8.5 milliards de dollars en 1977-1978. Cela représente 300 millions de dollars de moins que ma dernière prévision, surtout à cause du fait que le total de nos dépenses semble être inférieur de 200 millions aux sommes prévues dans le budget, et j'en remercie le président du Conseil du Trésor (M. Andras).

[Français]

Pour 1978-1979, nous avons abaissé de 350 millions de dollars notre plafond de dépenses par rapport au total annoncé

[M. Chrétien.]

par le président du Conseil du Trésor lors du dépôt du budget principal. Cela exigera un contrôle très strict des dépenses tant pour les programmes existants que pour les nouveaux. Pour l'ensemble de l'an dernier et de cette année-ci, nos besoins de financement ont été réduits de 550 millions de dollars grâce à ces économies.

Compte tenu des mesures annoncées ce soir, qui réduiront d'environ 900 millions de dollars les recettes de cette année, je prévois des besoins de financement d'environ 9.5 milliards de dollars pour 1978-1979, si j'exclus les deux milliards de dollars d'intérêt couru sur les Obligations d'épargne du Canada qui seront encaissées cette année. Bien que l'ensemble des besoins, 11.5 milliards de dollars, soit élevé, je suis convaincu qu'il pourra être financé sans créer de tensions indues sur le marché, notamment grâce à l'abondance actuelle de notre trésorerie.

Du côté des recettes, les perspectives fiscales pour 1978-1979 se fondent sur une augmentation totale de la production nationale d'environ 11 p. 100.

Cette augmentation devrait se décomposer en quelque 6 p. 100 de hausse des prix—mesurée par l'indice des prix de la dépense nationale brute—et près de 5 p. 100 de croissance réelle de la production. Cette dernière devrait permettre une légère diminution du chômage. La réalisation de ces chiffres de production et de hausse des prix dépendra en fait du comportement des salaires et des prix pendant la période de décontrôle et de l'évolution internationale. L'indice des prix à la consommation devrait augmenter d'environ 7 p. 100 durant l'année, du fait qu'il tient compte du prix des importations qui sont directement touchées par les prix alimentaires plus élevés et par la baisse du dollar.

[Traduction]

Conclusion

En résumé, ce budget vise à créer les conditions propres à une économie vigoureuse et prospère. De concert avec les provinces, j'ai pris à court terme des mesures pour accroître la consommation et abaisser les prix de détail; pour le moyen terme, j'ai prévu des modifications fiscales qui permettront de relever certains des grands défis de l'avenir—dans le domaine de l'énergie, des transports et de la recherche et développement. Dans toutes ces mesures, j'ai cherché à renforcer le secteur privé sans ingérence de l'État.

● (2052)

Monsieur le président, je suis persuadé que le Canada a des possibilités de croissance économique et d'amélioration du niveau de vie inégalées dans le monde. Nous possédons les aptitudes, les ressources naturelles et la capacité manifeste de coopérer pour résoudre nos problèmes.

Pour faire de ce potentiel une réalité, nous devons respecter certaines conditions.

D'abord et avant tout, nous devons garder le Canada uni.

En second lieu, nous devons réaliser les adaptations structurelles dont l'économie a besoin pour devenir plus efficace et plus concurrentielle.